

Québec, le 31 janvier 2020

Monsieur Bruno Paradis  
Président de la Régie intermunicipale  
de l'Aéroport régional de Mont-Joli  
875, route de l'Aéroport  
Mont-Joli (Québec)  
G5H 4A4

**Objet : Offre permanente de transport en soutien à la Société des traversiers du Québec**

---

Monsieur Paradis,

Nous avons pris connaissance de votre correspondance du 19 décembre 2019 adressée à Monsieur François Bonnardel, ministre des Transports, concernant le sujet mentionné ci-haut.

D'abord, nous tenons à rappeler que la situation vécue depuis l'arrêt de service du NM *F.-A.-Gauthier* à la traverse de Matane—Baie-Comeau—Godbout est exceptionnelle et nous comprenons que cette situation ait créé des désagréments aux utilisateurs de la traverse. Il importe également de rappeler que les mesures aériennes mises en place afin de pallier aux arrêts de service maritime ne sont que temporaires et exceptionnelles et qu'elles cesseront dès que le NM *F.-A.-Gauthier* reprendra le service au cours des prochaines semaines.

Il est à noter qu'en raison de l'urgence de la situation, la STQ a fait appel à la compagnie AéroNolisement, mandataire du service aérien gouvernemental pour mettre en place le service aérien entre le Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord. Il s'agissait de l'avenue la plus efficace permettant à la STQ de mettre en place son plan d'urgence, et ce, dans les plus brefs délais. Il est à noter que la STQ fait appel à la compagnie AéroNolisement chaque fois qu'elle doit mettre en place un service aérien d'urgence dans une de ses traverses.

Dans le cas où un service aérien deviendrait une option récurrente pour le plan de continuité des opérations de la STQ, celle-ci devrait alors procéder par appel d'offres selon la Loi sur les contrats des organismes publics à laquelle elle est assujettie. Nonobstant l'octroi du contrat, la STQ s'engage à communiquer avec l'Aéroport régional de Mont-Joli afin de coordonner ses opérations aériennes et celles de l'Aéroport dans le but d'éviter des conflits opérationnels.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Paradis, mes salutations distinguées.



**Stéphane Lafaut**  
Président, directeur général

- c. c. Monsieur François Bonnardel, ministre des Transports
- Monsieur Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia
- Monsieur Martin Ouellet, député de René-Lévesque
- Madame Lorraine Richard, députée de Duplessis
- Madame Chantal Duchesne, directrice générale de l'Aéroport régional de Mont-Joli
- Monsieur Yani Gagnon, vice-président exécutif Pascan Aviation
- Monsieur Joalin Bruneau, représentant PAL